30 pharmaciens vont provoquer la faillite de 300 confrères !

Abderrahim DERRAJI - 2017-05-25 14:52:09 - Vu sur pharmacie.ma

Dans une vidéo qui circule sur la toile, M. Oualid Amri, président du Syndicat des pharmaciens de la Wilaya du Grand Casablanca (SPC) affirme la volonté de son syndicat d'entamer prochainement des actions revendicatives musclées. Le SPC a commencé par appeler, le 7 avril 2017, à une grève des pharmacies de jour qui a été suivie par la majorité des pharmaciens. Il a aussi appelé à une grève des pharmacies de garde de nuit qui a démarré le 17 avril 2017. Le syndicat a décidé de suspendre cette grève suite aux promesses qui lui ont été faites lors de la réunion tenue, le 20 avril 2017, à l'initiative de la Direction du médicament et de la pharmacie. Le SPC a entrepris ces grèves pour protester contre le non respect des horaires officiels par une minorité des pharmaciens. « 30 pharmaciens risquent de provoquer la faillite de 300 pharmaciens qui souffrent déjà d'autres dérégulations », a déclaré M. Amri. Et d'ajouter : « Il y a plus de 7 mois que les jugements prononcés par le Conseil de l'ordre à l'encontre des pharmaciens ne respectant pas la législation en vigueur ont été transmis au SGG. Mais leur publication, condition si ne qua none à leur mise en application, se fait toujours attendre. » Le président du syndicat exhorte aussi le ministre de la santé, les gouverneurs et le SGG à prendre les mesures qui s'imposent pour que la loi soit respectée. Faute de quoi, son syndicat sera contraint d'entreprendre les actions revendicatives qui s'imposent. « On ne peut pas laisser une minorité de pharmaciens désorganiser une profession qui a toujours été organisée et par la même risquer de voir des pharmacies périphériques faire faillite et perturber l'approvisionnement en médicaments dans certains quartiers. », a conclu M. Amri.